



# **DOSSIER THÉMATIQUE**

*Devenir professeur des écoles :*

*avec un concours accessible à bac+3*

Bibliothèque  
francophone  
multimédia  
[bfm.limoges.fr](http://bfm.limoges.fr)

Janvier 2026



## La réforme de la formation initiale

À partir de la rentrée 2026, la réforme de la formation des professeurs des écoles rentre en application.

- Une licence universitaire spécifique « **Professorat des écoles** » (LPE) est ouverte aux bacheliers souhaitant enseigner à l'école maternelle ou élémentaire.



Cette formation prépare à l'entrée dans le métier et au concours de recrutement de professeur des écoles (CRPE), désormais positionné à la fin de la troisième année de licence.

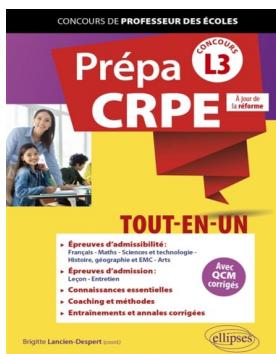
Les épreuves sont repensées et recentrées sur les savoirs fondamentaux et le savoir-être.

- Les lauréats du concours externe, ayant validé la licence, bénéficient d'une formation de **niveau master** en 2 ans en Inspé (Institut national supérieur du professorat et de l'éducation) pour les concours de l'enseignement public. Ce master **Enseignement et éducation (M2E)** est professionnalisant et rémunéré.
- A l'issue de la formation initiale, les étudiants diplômés sont titularisés dans leur corps de recrutement et s'engagent à servir pendant 4 ans dans la fonction publique. Ils ont le statut de **fonctionnaire de l'État**.

- Même s'il est recommandé de suivre la licence LPE, toutes les autres permettent de s'inscrire au concours :
  - Il est toutefois conseillé de choisir une licence correspondant à l'une des disciplines enseignées à l'école primaire : français, mathématiques, sciences, histoire-géographie...
  - Pendant l'année de M1, un parcours spécifique de modules complémentaires permet aux lauréats du concours bac+3 titulaires d'autres licences que la licence (LPE) de se mettre à niveau.
- Les Isfec (Instituts supérieurs de formation de l'enseignement catholique) assurent la préparation aux concours de recrutement et la formation des enseignants du secteur privé.



Vous êtes salarié du secteur privé ou du secteur public, demandeur d'emploi ? : des dispositifs adaptés à votre parcours professionnel existent pour vous permettre de financer votre projet de **reconversion** et de devenir enseignant.





# La licence Professorat des écoles

La licence **LPE** a pour vocation de former les étudiants au métier de professeur des écoles dès la sortie du baccalauréat.

Elle repose sur une approche pluridisciplinaire et professionnelle.

La formation s'articule autour de quatre blocs complémentaires conçus pour préparer les étudiants à toutes les facettes du métier et au CRPE :

- **Bloc 1 : s'approprier les savoirs pour enseigner à l'école primaire** : français, mathématiques, langage, histoire et préparation aux épreuves du CRPE. (1110 heures).
- **Bloc 2 : analyser les caractéristiques des situations et des contextes d'enseignement et d'apprentissage** : comprendre le développement de l'enfant et ses façons d'apprendre (120 heures).
- **Bloc 3 : s'approprier le contexte institutionnel d'exercice du métier** : présentation des valeurs de la République, du fonctionnement du système éducatif et de ses enjeux (120 heures).
- **Bloc 4 : construire son projet professionnel** : se familiariser pleinement avec les situations concrètes d'enseignement. Ce module intègre 10 semaines de stages en école ou autre structure éducative (120 heures).
- **Adaptation à chaque territoire** : renforcement des enseignements des 4 principaux blocs, enjeux liés aux spécificités territoriales (au moins 100 heures).



## Le concours

Pour enseigner dans une école maternelle ou élémentaire publique en tant que titulaire du poste, la réussite au **CRPE**, concours de recrutement de professeur des écoles, est obligatoire.

- **Le concours externe** s'adresse aux candidats possédant certains diplômes : à partir de la session 2026, il est accessible à bac+3.



- Le concours à bac+5 continuera d'être organisé en 2026 et 2027 pour permettre aux étudiants en cours de master et de préparation de s'y présenter.
- A partir de 2028, les candidats ayant validé leur licence LPE seront dispensés des épreuves d'admissibilité et pourront se présenter directement aux épreuves d'admission.

Il existe un concours externe spécial langues régionales.

- **Les troisièmes concours et les concours internes** s'adressent à des profils différents : salariés du secteur privé souhaitant travailler dans le secteur public, contractuels de la fonction publique.

Retrouvez plus d'informations sur [devenirenseignant.gouv.fr](http://devenirenseignant.gouv.fr)

- Le concours est **académique** : le choix de l'académie d'inscription au concours est important.  
En effet, vous serez nommé professeur-stagiaire puis affecté dans un département de l'académie dans laquelle vous avez été recruté.

Les modalités d'organisation des concours externes et internes sont définies par l'arrêté du **17 avril 2025**.



# Conditions de recrutement

**Pour s'inscrire au CRPE, les candidats doivent remplir deux types de conditions :**

- des conditions générales d'accès à un emploi public (nationalité, aptitude physique, droits civiques....)
- des conditions propres à chaque concours : concours interne ou externe, troisième concours...



Tout candidat doit également avoir validé les qualifications en natation et en secourisme.

Consultez [ici](#) les réponses aux questions les plus fréquemment posées sur les procédures d'inscription.



N'oubliez pas de vous **inscrire au concours** sur le site Cyclades dans l'académie de votre choix.

Inscription au Concours	Écrit	Oral
Automne	Mars-Avril	Mai-Juillet



# Quelles épreuves pour le concours externe à bac 3 ?

## Deux épreuves écrites d'admissibilité :

- **Français et mathématiques :**

4 heures, notée sur 20 points (chaque partie est notée sur 10 points), coefficient 5.

- **la première partie** s'appuie sur un texte de 500 mots maximum (roman, nouvelle, essai...).

Elle permet de vérifier les connaissances grammaticales, lexicales et rédactionnelles du candidat.

- **la seconde partie** porte sur les mathématiques.

Le sujet est composé de plusieurs problèmes et exercices.

- **La seconde épreuve porte sur les autres domaines d'enseignement à l'école primaire à l'exception de l'EPS :**

4 heures, notée sur 20 points, coefficient 3.

Elle permet d'apprécier les connaissances du candidat et ses capacités d'analyse et de réflexion en :

- histoire-géographie et enseignement moral et civique
- sciences et technologie
- arts (arts plastiques, éducation musicale, histoire des arts)
- langue vivante.

Le candidat répond à des questions dans trois domaines sur les quatre listés ci-dessus.

## Trois épreuves orales d'admission :

- **Français ou mathématiques au choix**

1 heure de préparation, 1 heure d'épreuve ( exposé 20 minutes + échange avec le jury : 40 minutes), notée sur 20 points, coefficient 5.

- L'exposé porte sur une notion en français ou en mathématiques s'appuyant sur un ou plusieurs documents fournis par le jury. Le temps d'échange permet ensuite de faire préciser ou d'approfondir certains points.

- **Épreuve d'entretien en deux parties**

10 minutes de préparation, 55 minutes d'épreuve, notée sur 20 points (8 pour la première partie, 12 pour la seconde), coefficient 3.

- **La première partie** (20 minutes) apprécie les connaissances du candidat dans le champ des activités physiques et sportives.

- **La seconde partie** (35 minutes) consiste en un entretien avec le jury pour évaluer la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur des écoles au sein du service public de l'éducation :

- Elle commence par une présentation du parcours du candidat suivie d'une conversation avec le jury (15 minutes).

- L'échange suivant s'organise autour de questionnements divers (dont une mise en situation) pour évaluer les capacités du candidat à appréhender les valeurs de la République et à se projeter dans le métier de professeur des écoles.



# Ressources pour préparer le concours

Retrouvez tout le **programme du CRPE** sur le site du ministère de l'Éducation nationale.

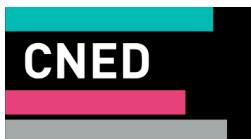


Dans les différentes bibliothèques du réseau, **la BFM de Limoges** possède un large choix d'ouvrages consacrés aux sciences de l'éducation et à la préparation du **CRPE**.

Au centre-ville, **le pôle Enfance** est spécialisé dans la psychologie et le développement de l'enfant.

La préparation au concours peut également se faire **en ligne** :

- **Sujets** des épreuves écrites et conseils des jurys des concours de recrutement de professeurs des écoles
- **Système éducatif**
- **Organisation de l'école maternelle et élémentaire.**



- Une préparation au concours à distance est proposée par le **CNED** (Centre national d'enseignement à distance).

